



CITEO PRO

Société par actions simplifiée

Au capital de 30.000 euros

Siège social : 50, boulevard Haussmann, 75009 Paris

978 523 645 RCS Paris

(la « **Société** »)

AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES DE LA FILIERE EMBALLAGES DE LA RESTAURATION DU 18 MARS 2025

Ordre du jour

1. *Présentation pour information* des actualités relatives à la filière des emballages de la restauration
2. *Présentation pour avis* des plans de prévention et de gestion des déchets dans les Outre-mer (article L541-10 du code de l'environnement)
3. *Présentation pour avis* de la campagne de communication dédiée au réemploi (chapitre 6 du cahier des charges)
4. *Présentation pour information* des résultats annuels de l'accompagnement à l'éco-conception (chapitre 2.4 du cahier des charges)
5. *Présentation pour information* du bilan des travaux du Comité technique du réemploi au titre de l'année 2024 (chapitre 4.4 du cahier des charges)

I. Registre de présence

Le 18 mars 2025 à 14h30

Les membres du Comité des Parties Prenantes de la filière restauration (le « Comité ») de la Société ont été accueillis dans les locaux du Groupe Citeo et se sont réunis par vidéo conférence *via* l'application Teams, sur convocation du Président exécutif de la Société en date du lundi 3 mars 2025, adressée par voie électronique.

Assistent à la réunion en qualité de membres du Comité des Parties Prenantes de la filière restauration de Citeo Pro :

Au titre du collège « producteurs » :

- M. Ludovic MATRIAS, titulaire, représentant de la Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD) ;
- Mme Frédérique LEHOUX, titulaire, représentante du GECO Food Service.

Au titre du collège « opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets » :

- M. Mostafa ABOULFARAJ, suppléant, représentante de l'Alliance Recyclage ;
- Mme Chloé LIARD, suppléante, représentante de Réseau Vrac et Réemploi (RVR).

Au titre du collège « collectivités territoriales » :

- M. Bertrand BOHAIN, titulaire, représentant du Cercle National du Recyclage (CNR),
- Mme Sylviane OBERLE, titulaire, représentante de l'Association des Maires de France (AMF).

Au titre du collège « associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs » :

- M. Olivier ROYER, titulaire, représentant de l'Association de Défense, d'Education et d'Information du Consommateur (ADEIC).

Est absent :

Au titre du collège des « producteurs » :

- La représentante de la Confédération des Grossistes de France (CGF) ;
- La représentante de l'Association Nationales des Industries Alimentaires (ANIA).

Au titre du collège des « opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets » :

- La représentante de la Fédération Nationale des Boissons (FNB) ;

Au titre du collège « collectivités territoriales » :

- Le représentant de Villes de France.

Au titre du collège « associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs » :

- La représentante de Zero Waste France (ZWF) ;
- La représentante de France Nature Environnement (FNE).

Assistent également à la réunion, en tout ou partie :

- Julien DUBOURG, Président, Citeo Pro ;
- Sabine HALTEBOURG, Directrice des Opérations, Citeo Pro ;
- Nicolas MOULIN, Responsable Territorial, Citeo ;
- Valentine GUITON, Responsable accompagnement sectoriel, Citeo ;
- Clémentine LETELLIER, Responsable Communication, Citeo Pro ;
- Clémence DEFOULOY, Chargée de mission Affaires réglementaires et Concertation, Citeo ;
- Dominique ARNAUDON, Chargée de mission Affaires réglementaires et Concertation, Citeo.

Le registre de présence fait état des membres du Comité et des représentants de la Société assistant à la réunion du Comité par tout moyen de télécommunication.

Frédérique LEHOUX préside la réunion en sa qualité de Présidente du Comité des Parties Prenantes de Citeo Pro (la « **Présidente** »). Clémence DEFOULOY est désignée comme secrétaire de la réunion des Comités (la « **Secrétaire de séance** »).

En présence du quorum requis par le règlement intérieur, le Comité a valablement délibéré sur les projets soumis à leurs avis.

II. Saisine pour avis

Présentation pour avis des plans de prévention et de gestion des déchets dans les Outre-mer

Comité des Parties Prenantes Citeo Pro - Résultat du vote

Collège des producteurs :

- Fédération du Commerce et de la Distribution : **avis favorable**
- GECO Food Service : **avis favorable**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Alliance recyclage : **avis favorable**
- Réseau Vrac et Réemploi : **avis favorable**

Collège des collectivités territoriales :

- Cercle National du Recyclage : **avis favorable**
- Association des Maires de France : **avis favorable**

Collège des associations de protection de l'environnement et de défense du consommateur :

- Association de Défense, d'Education et d'Information du Consommateur : **avis favorable**

Avec sept (7) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et zéro (0) abstention, le Comité approuve les plans de prévention et de gestion des déchets dans les Outre-mer à l'unanimité des présents.

Présentation pour avis de la campagne de communication dédiée au réemploi

Résultat du vote du Comité des Parties Prenantes

Collège des producteurs :

- Fédération du Commerce et de la Distribution : **abstention**
- GECO Food Service : **avis favorable**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Alliance recyclage : **avis favorable**
- Réseau Vrac et Réemploi : **avis favorable**

Collège des collectivités territoriales :

- Cercle National du Recyclage : **avis favorable**
- Association des Maires de France : **avis favorable**

Collège des associations de protection de l'environnement et de défense du consommateur :

- Association de Défense, d'Education et d'Information du Consommateur : **avis favorable**

Avec six (6) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et une (1) abstention, le Comité approuve la campagne de communication dédiée au réemploi.

Présidente du Comité des Parties Prenantes
Citeo Pro

Frédérique LEHOUX, Geco Food Service

Frédérique lehoux

Scrutateur - Comité des Parties Prenantes
Citeo Pro

Bertrand Bohain, Cercle National du Recyclage

BB Bohain